

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 89 (1938)
Heft: 4

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOGRAPHIE.

Annales de l'Institut fédéral de recherches forestières. Volume XX, fascicule 1, publié sous la direction du Dr H. Burger, directeur. — Un volume grand in-8°, de 242 pages, illustré de nombreux graphiques et photographies. — Librairie Beer & Cie, Zurich, 1937. — Prix, broché : 11 fr.

La cadence d'une publication par an se poursuit dans notre haut Institut de recherches forestières. Le volume de 1937 nous donne trois communications de longueur assez différente — 97, 17 et 128 pages — dont les deux premières sont la suite à des travaux déjà entrepris, et dont la troisième est un nouveau champ d'activité.

1. *Propriétés physiques des sols forestiers et agricoles.* Cinquième communication : Assainissements et reboisements, par le Dr H. Burger.

Ce travail résume les études comparatives, entreprises de 1930 à 1935, des propriétés physiques et de l'acidité du sol de prairies mouilleuses, assainies ou non, de pâturages, de prés-bois et de vieux peuplements forestiers. Huit localités ont été étudiées, dont six dans le flysch, une sur dépôt glaciaire (moraine de fond) recouvrant la mollasse d'eau douce et la dernière dans les schistes lustrés grisons.

Ont été étudiés les divers aspects du sol : texture, teneur en eau, densité, espace lacunaire, capacité pour l'eau et pour l'air, perméabilité de surface, l'acidité, l'influence de l'assainissement suivant les diverses méthodes appliquées, le développement des boisements effectués après l'assainissement.

Si l'assainissement ne semble pas avoir d'effet sur la grosseur moyenne des grains terreux dans le flysch, il a celui d'en diminuer la teneur en eau et, par conséquent, d'en réduire la capacité pour l'eau et augmenter celle pour l'air.

La densité du sol augmentant par tassement, l'espace lacunaire diminue (diminution de capacité pour l'eau).

La perméabilité à la surface du sol augmente rapidement et peut, au bout de 20 à 40 ans, égaler celle du sol forestier en bon état.

L'assainissement a provoqué, dans les six cas du flysch, une diminution du pH, soit donc une augmentation de l'acidité. L'assainissement se fait presque toujours, en sylviculture, par fossés ouverts. Contrairement aux anciennes idées, l'inclinaison des fossés doit être assez forte pour ceux de deuxième ordre (8—12 %) et moins forte pour les collecteurs (4—6 %). Là où le boisement doit suivre l'assainissement, les fossés doivent pénétrer environ 20 à 30 cm dans le sol minéral. Rouvrir les fossés 15 à 20 ans après.

Le reboisement définitif ne doit intervenir qu'après modification notable de la structure du sol, soit environ cinq ans après l'assainissement. Pour lutter rapidement contre l'envahissement des mauvaises herbes, il est bon de planter des essences auxiliaires, un ou deux ans après l'ouverture des fossés.

Si l'assainissement provoque au début une certaine augmentation du débit des eaux, ce n'est qu'un stade passager qui fait place, assez rapidement, à une amélioration définitive dans le régime des eaux de ruissellement.

2. *Bois, feuillage et accroissement.* Troisième communication par le D^r H. Burger. Masse des aiguilles et accroissement chez les pins et épicéas de diverses provenances (mais croissant côté à côté).

Les aiguilles de pins sylvestres du nord et d'épicéas de montagne ont, à Eglisau (pour les pins) et à l'Adlisberg (pour les épicéas), une activité productive moindre que celles des pins de l'Allemagne du sud ou des épicéas de basse altitude.

La plus grande activité productive des aiguilles est dévolue à celles des arbres co-dominants, et non pas à celles des dominants. Ce résultat est identique à celui obtenu dans l'étude du douglas et du weymouth.

Le rapport de la quantité des aiguilles à l'accroissement est plus favorable pour le pin que pour l'épicéa. Cela provient du fait que l'aiguille de pin ne vit que deux à trois ans, alors que celle de l'épicéa se maintient six à sept ans.

3. *Alternance des essences et répartition ancienne du chêne dans la Suisse occidentale.* I. Canton de Neuchâtel; par K.-A. Meyer.

Ce travail mérite une attention toute spéciale. Sous une forme condensée, ces 128 pages nous donnent ce qu'on sait actuellement sur l'évolution forestière depuis plus de 2000 ans ! Il est difficile de s'imaginer ce que cela représente de recherches patientes dans les archives, d'études critiques des textes et des diverses sources. Mais les résultats sont là pour couronner un tel labeur !

Les indications fournies par les études polliniques des tourbières et par les restes ligneux des palaffites sont trop fragmentaires pour permettre des conclusions sur la constitution des forêts au début de l'installation de l'homme dans le Jura.

Pendant la période gallo-romaine, le chêne devait dominer dans une forêt feuillue, depuis les lacs de Neuchâtel et de Biel, jusqu'à 700 m d'altitude. La population augmentant et la culture de la vigne s'implantant dans la région, les défrichements se firent au détriment de ces futaies feuillues. En l'an 500, Gondebaud, roi de Bourgogne, édicta déjà des mesures de police touchant les défrichements et la conservation des arbres à fruits (chêne, hêtre, alisier, châtaignier), des pins et sapins.

Les futaies feuillues se clairièrent; elles subsistent sous forme de forêts claires de chêne, auquel se mêlent encore des pins et quelques essences secondaires feuillues. Ces forêts claires étaient utilisées pour le pacage; le chêne y était soigneusement protégé, comme étant l'« arbre à fruit » de la plus grande valeur.

Dès l'an 1000, les fondations ecclésiastiques s'installent à différents endroits du canton, les moines introduisent en grand la culture de la vigne et de vastes défrichements sont entrepris, au détriment de la forêt de chêne qui disparaît en grande partie.

Pendant tout le moyen âge et l'époque moderne, luttes incessantes entre les usagers des forêts, qui abusent de leurs droits, et les propriétaires qui voudraient réfréner les abus.

Les opinions concernant la valeur du chêne furent, au XIX^{me} siècle, fort divergentes; ce n'est que depuis peu d'années qu'un courant vraiment

important se fait sentir en faveur de cette essence, dont la réintroduction, dans sa zone primitive de distribution, doit être un des buts de la sylviculture neuchâteloise.

Le pin, autre essence de lumière fortement représentée dans les forêts de basse altitude au début de l'ère chrétienne, a aussi disparu presque complètement.

Le reste des forêts, au-dessus de 700 m d'altitude, devait être un mélange de sapin et de hêtre, cette dernière essence étant beaucoup plus fortement représentée qu'actuellement. Il n'est question de l'épicéa que fort tard, vers 1500. Il est probable que cette essence ne vivait que sur les crêtes des chaînes du Jura, et que sa dispersion jusqu'au bord du lac ne date que de quelques siècles.

Un des principaux buts de la sylviculture (si ce n'est le plus important, à l'heure actuelle) étant la recherche des associations forestières naturelles et leur adaptation à nos besoins commerciaux, il ne peut rien être fait de certain sans une étude historique très précise. Cette étude existe maintenant pour le canton de Neuchâtel; ses résultats fort importants confirment pleinement les tendances des dernières revisions d'aménagement des forêts publiques sisées dans la zone du chêne. Gros encouragement pour continuer dans cette voie!

La sylviculture neuchâteloise, sentant toute la valeur de ce travail de M. Meyer, souhaite vivement pour ses collègues la continuation des études historiques étendues à d'autres régions de la Suisse. Puisse notre Institut les poursuivre sans délai et avec les mêmes heureux résultats ! J. P. C.

Sommaire du N° 3

de la «Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen»; Redaktor: Herr Professor Dr. H. Knuchel

Aufsätze. Das Haus aus unserem Holz. — Beitrag zur Kenntnis der physikalischen, chemischen und biologischen Beschaffenheit der Böden in den Olivenhainen von Alassio. — **Mittelungen.** Vortragszyklus für das höhere Forstpersonal. — † Oberförster Jakob Müller. — Bernischer Forstverein. — Flury'sche Präzisionskluppe. — **Forstliche Nachrichten.** Bund: Eidgen. Technische Hochschule. — **Bücheranzeigen.**



La poudre noire

des poudreries féd. d'**Aubonne** et de **Coire** est en vente
chez plus de 300 débitants patentés